



Tourcoing

# ASSEMBLÉE DE QUARTIER BOURGOGNE

## 17 NOVEMBRE 2021

### Echanges autour du support de présentation

---

**Présents :**

**Ville de Tourcoing :**

**M. VUYLSTEKER**, *Premier Adjoint Chargé des grands projets, de la rénovation urbaine, de la commande publique et de la commission d'appel d'offre.*

**M. MAENHOUT**, *Adjoint au maire Chargé de la coordination des adjoints de quartier, de la concertation, de la vie avec les habitants, de la jeunesse et des bourles.*

**Mme DURET**, *Adjointe au maire Chargée de l'habitat, du logement et de la commission de l'amélioration de l'habitat.*

**M. DENOEUDE**, *Adjoint au maire, Chargé de la sécurité, de la prévention, des droits des victimes, du personnel municipal et de la condition animale.*

**M. VANDAELE**, *Adjoint de Quartier Bourgogne*

**Mme ZERIOUH**, *Conseillère municipale, Chargée des relations transfrontalières avec la Belgique.*

**Mme HUSSENET**, *Conseillère municipale, Chargée des écoles privées*

**M. LEBLAN**, *Conseiller municipal, Chargé du personnel municipal*

**M. MONNET**, *Directeur de projet, Rénovation Urbaine*

**Madame VANDEWYNCKELE**, *Chargée de Démocratie Participative- Direction de la Vie des Habitants, des Quartiers et du Développement Durable*

**Excusés :** *Yannick KABUIKA, Michel HAISSOUS*

Monsieur VANDAELE remercie l'ensemble des élus présents, des services de la Ville ainsi que tous les habitants qui ont fait le déplacement.

Avant de présenter l'ordre du jour de l'Assemblée de quartier, il propose une minute de silence pour Madame Simone DUPONT, fondatrice de l'association « les après-midi couture » décédée le vendredi 15 octobre 2021.

## Ordre du jour

---

- Présentation des Membres du Bureau
- Point d'actualité sur le Projet de Rénovation Urbaine
- Temps d'échanges libres

## Présentation des Membres du Bureau

---



**Co-président élu : M. Abdel HANI, habitant du quartier de la Bourgogne.**

### **Le Bureau est dédié à :**

- La préparation de l'Assemblée de Quartier (définition collective de l'ordre du jour) ;
- A l'échange et au dialogue sur le quotidien du quartier ;
- Aux projets et à leurs mises en œuvre ;
- A la possibilité de formuler des vœux ou des questions que les élus peuvent porter au sein du Conseil Municipal.

La volonté de la ville est d'accompagner et de soutenir les projets des habitants et de les rendre réalisables. Les habitants élus sont les porte-paroles des habitants de leur quartier.

## **Échanges autour du support de présentation (Question : Q / Réponse : R)**

---

**Q : Les logements qui seront réhabilités feront-ils l'objet d'une isolation par l'extérieur ? Si oui, pourquoi les particuliers ne peuvent pas ?**

*R : Oui effectivement, une isolation par l'extérieur est prévue dans le cadre des réhabilitations menées par les bailleurs Vilogia et LMH. Tout comme les projets de réhabilitation dans le parc privé, une mise en conformité est obligatoire (passage en commission par les Architectes des Bâtiments de France et le service Urbanisme de la ville.*

**Q : Pour les propriétaires, les rénovations d'isolation sont-elles à leur charge ?**

*R : Oui, s'ils sont propriétaires les travaux sont à leur charge. Néanmoins, de nombreuses aides existent pour la prise en charge de ce type de travaux. Il faut se rapprocher du service Habitat de la Ville.*

**Q : Est-ce qu'un parc pour enfant est prévu dans le projet ? Square Dierricks par exemple ?**

*R : Les deux squares existants sont maintenus dans le cadre du projet. Sur le Square Dierricks, un Groupe de Travail sera proposé aux habitants en lien avec le Bureau.*

**Q : Est-ce que la maquette exposée à la Maison du Projet est mise à jour ?**

*R : La maquette évolue en adéquation avec l'avancement du projet et de sa validation. (Exemple : la Halle commerciale et de services)*

**Q : Quel est le projet exact sur le terrain situé entre la rue du Brésil et la rue Auguste Renoir ?**

*R : Il est envisagé une petite opération de construction de logements individuels d'une faible hauteur (un étage maximum, environ 10 logements) mais la programmation précise et le calendrier ne sont pour l'instant pas fixés : l'horizon est moyen/long terme. Ce projet est représenté de manière théorique sur la maquette (en rouge).*

**Q : Le support de présentation et les questions sont-ils consultables après l'assemblée ?**

*R : Oui, sur le site de la ville.*

**Q : Que va devenir le commissariat ?**

*R : Le commissariat sera relocalisé dans la Halle commerciale et de services, place de la Bourgogne.*

**Q : De nombreux espaces vont être construit et/ou disparaître... Pourquoi ce qui avait été soulevé et repéré par les habitants n'est pas pris en compte ? Une enquête ou consultation des habitants sur les besoins a-t-elle été réalisée ?**

*R : Les études ont débuté en 2015/ 2016. Début 2017, le Bureau de quartier a été associé au projet et a créé un Groupe de travail avec les habitants et acteurs du quartier. De nombreux temps ont été organisés et ont permis de faire un état des lieux et de recenser les besoins pour alimenter l'étude urbaine.*

**Q : Les bailleurs sont très longs pour les interventions d'entretien des logements, qu'est-il possible de faire pour améliorer ?**

**R :** Les bailleurs sont tenus d'entretenir jusqu'au dernier jour avant la déconstruction. La ville rappelle régulièrement cette obligation aux bailleurs. La Ville est là pour mettre en lien, lorsque c'est nécessaire, les locataires et les bailleurs, via notamment les permanences à la Maison du Projet et faciliter ainsi les interventions.

**Q : Pourquoi ne pas créer des chantiers d'insertion sur le long terme, comme à Lille Sud ?**

**R :** La question est intéressante. Il est proposé de prendre un rendez-vous avec Monsieur CANDELIER, Adjoint au maire, chargé des entreprises, de l'emploi et de l'insertion.

**Q : Le Bureau de quartier peut-il participer aux prochains COPIL du projet ?**

**R :** Le Comité de pilotage du NPRU réunit les partenaires institutionnels que sont l'Etat, la MEL, la Ville, la Région, le Département, les bailleurs. La présence d'acteurs associatifs et de représentants d'habitants n'est pas prévue.

**Q : Les habitants vont-ils être associés aux états généraux ?**

**R :** La démarche concerne bien tous les quartiers de Tourcoing.

Les personnes présentes n'ayant plus de questions à formuler, M. VANDAELE clôt l'Assemblée de Quartier.